

21/ 12 /2017 : Réponses aux questions des candidats portant sur le :

Marché relatif à la réalisation d'une étude sur l'impact des retombées liées aux commémorations du Centenaire de la Grande Guerre sur le territoire métropolitain

- Quel est le périmètre d'étude du front Ouest ?
 - ⇒ Le périmètre géographique de travail concerne prioritairement les 2 grandes régions Hauts-de-France et Grand-Est pour les aspects quantitatifs et économiques. Toutefois la réflexion sur les répercussions du Centenaire en termes d'attractivité et de notoriété de la filière s'appréciera plus largement à l'échelle du territoire français métropolitain.

- L'évaluation des retombées porte-t-elle uniquement sur le « territoire du front Ouest » ? Souhaitez-vous également des résultats finaux à différents niveaux territoriaux (région, département, EPCI) ?
 - ⇒ L'évaluation des retombées économiques porte en priorité sur le Front Ouest, et tout particulièrement sur l'année 2018. Ce travail, consolidé au niveau régional, doit permettre aussi à chacun des départements concernés d'apprécier l'ampleur de cette année de commémoration.
 - ⇒ Le travail doit par ailleurs permettre d'apprécier les résultats sur la totalité de la période 2014 – 2018 en menant les investigations supplémentaires permettant de consolider les travaux déjà réalisés. Ce travail s'entend a minima au niveau du Front Ouest et des deux régions.

- Qu'entendez-vous par la mesure de l'intensité des requêtes internet et la satisfaction des visiteurs ? Est-ce bien un dispositif de « web et social listening » que vous souhaitez mettre en œuvre au cours de cette étude à l'échelle France et pour quelques marchés internationaux ?
 - ⇒ Oui, il s'agit de mesurer la résonance, le niveau et la qualité de requêtes sur la thématique mémorielle et sa mise en tourisme que l'on peut observer par exemple sur les moteurs de recherche, sur les réseaux sociaux, sur la création de produits dédiés à ce tourisme de mémoire..., pour les visiteurs français et internationaux.

- Concernant les ressources statistiques mobilisables, quelles sont les données déjà disponibles et leurs sources (profil des visiteurs, fréquentation, etc.) ? La plateforme d'observation initiée en début de contrat de destination a-t-elle pu être animée/utilisée ?
 - ⇒ La note de bas de page 4 du cahier des charges indique les principaux travaux et études réalisés dont certains sont disponibles en ligne. Ils seront mis à disposition du lauréat. Toutefois, l'hétérogénéité des données, des territoires et des calendriers de production nécessite un travail de recollection, de mise à plat et d'inventaire qui devra être effectué au cours des premiers mois de la mission. Les données de fréquentation sont annuelles et le profil des visiteurs plus ou moins détaillé.
 - ⇒ La plateforme d'observation initialement prévue dans le cadre du contrat de destination n'a pas été activée in fine faute de remontées suffisantes.

- Combien de sites maximum envisagez-vous pour une investigation poussée ?
 - ⇒ Le nombre de sites pour une investigation poussée est à la discrétion de chaque candidat. Une quinzaine de sites font l'objet d'une fréquentation et d'un profil de visitorat qui impliquent un suivi particulier pour comprendre et analyser les flux sur le territoire du front ouest.
 - ⇒ En **pj**, la liste des sites de mémoire recensés sur le territoire du front ouest et la liste des Offices de tourisme.

- Quel est le budget global envisagé pour cette mission ?
 - ⇒ Le budget cible pour cette mission, dont il est recommandé de raisonner en options pour la nature et la précision des résultats attendus, est **entre 120 000 € et 160 000€ HT** tous frais compris.

- Attendez-vous que les enquêtes sur sites soient lancées avant la remise du rapport intermédiaire le 15 mai ?
 - ⇒ Oui, car les sites sont fréquentés toute l'année et qu'il y a des actualités en termes de commémoration qui se déroule sur le premier semestre. Le rapport intermédiaire est un temps d'étape pour faire le point sur les matériaux disponibles et les manques à combler pour répondre aux objectifs du cahier des charges.
 - ⇒ Ci-dessous, le déroulé des commémorations prévues pour 2018 (liste non exhaustive avec, en gras, celles qui seront les plus importantes en termes de fréquentation) :
 - 25 mars : centenaire du commandement unique du 26 mars 1918 à Doullens (Somme)
 - 3 avril : centenaire du commandement unique des armées alliées à Beauvais (Oise)
 - **24 & 25 avril : inauguration du centre Sir John Monash, puis 100^e anniversaire de l'ANZAC Day à Villers-Bretonneux**
 - 26 – 27 mai : commémoration du centenaire de la bataille du bois Belleau (Aisne) avec les Américains
 - 30 juin : cérémonie pour le centenaire de la présentation du drapeau des légions tchécoslovaques par le président Poincaré au camp de Darney (Vosges)
 - 18 juillet : commémoration des batailles de la Marne à Dormans (Marne)
 - 28 – 29 juillet : centenaire de la contre-offensive alliée de juillet 1918 à la Butte-Chalmont (Aisne) avec les Américains
 - **8 août : commémoration internationale de la bataille d'Amiens**
 - 23 septembre : centenaire de l'offensive de Meuse-Argonne avec les Américains
 - 4 novembre : commémoration du centenaire de la libération du Quesnoy (Nord) par les Néo-Zélandais
 - **11 novembre : commémoration officielle du centenaire de l'armistice (Rethondes et Paris)**

- Existe-t-il des fichiers visiteurs pour d'éventuelles enquêtes en ligne ?
 - ⇒ C'est une question qui sera évoquée lors du comité de lancement en présence des partenaires territoriaux.

- Retro-planning (point 7-3 du cahier des charges) : La possibilité d'une présentation orale pour finaliser le choix du candidat est prévue le **jeudi 18 janvier ou vendredi 19 janvier**.